

Invitation

Face au succès de la première série de **Petits Déjeuners des Dérivés** lancée à la rentrée 2016, nous initions une nouvelle séquence sur le même principe dès le 29 mars prochain.

Ces cinq **Petits Déjeuners des Dérivés**, animés par Gilles Kolifrath et son équipe, vous permettront de vous familiariser avec les exigences réglementaires des dérivés et se focaliseront sur la problématique suivante :

Exigences de marges EMIR : tout commence après le big bang du 1^{er} mars 2017

Ces réunions, destinées essentiellement aux asset managers et end users, auront lieu toutes les deux semaines – hors vacances scolaires – le mercredi à partir de 8h30, dans les locaux du cabinet et ont pour objectifs :

- le décryptage du règlement délégué du 4 octobre 2016 tel que rectifié par le nouveau règlement délégué du 20 janvier 2017
- le décryptage des normes et standards ISDA/FBF et des pratiques de place
- la compréhension des enjeux de la négociation de la documentation contractuelle

Les thèmes des Petits Déjeuners des Dérivés à venir sont les suivants :

29/03 – EMIR : les nouveautés réglementaires en vigueur depuis 2017 – cadre et standards de place

- EMIR : règlement n° 648/2012 et FAQ 16 février 2016 AEMF/2016/293, règlement délégué du 4 octobre 2016 rectifié par le règlement délégué du 20 janvier 2017
- Self-Discloser Letter ISDA et Threshold Disclosure Terms and Conditions and Consent, Protocole VM ISDA Amend 2.0
- Position des régulateurs et stakeholders sur l'application du calendrier des marges

19/04 – Négociation de la documentation dérivés OTC – Variation Margin (VM)

- Elaboration d'une stratégie de négociation
- Documentation VM
- Cas pratique

03/05 – Négociation de la documentation dérivés OTC – Initial Margin (IM)

- Elaboration d'une stratégie de négociation
- Documentation IM
- Cas pratique

17/05 – La matrice de collatéral, l'incontournable cœur des négociations pour la marge en titre

- Définitions des notions financières
- Compréhension de la gestion du risque
- Cas pratique

31/05 – Négociation contractuelle : les réflexes et stratégies indispensables à l'optimisation de vos ressources

- Processus interne/externe
- Gestion du temps
- Gestion des ressources matérielles
- Gestion des ressources humaines

Présentation :

Gilles Kolifrath, Avocat associé
Jérôme Blanchet, Avocat
Galina Petrova, Avocat

RSVP

Merci de bien vouloir confirmer votre présence au petit-déjeuner du 29 mars consacré au thème - **EMIR : les nouveautés réglementaires en vigueur depuis 2017 – cadre et standards de place** - avant le 22 mars par retour d'e-mail.

Pour tout renseignement complémentaire, merci de contacter Roukia Mmadi,
E : rmmadi@kramerlevin.com,
T : 01 44 09 46 00

Accueil :

8h15

Présentations :

8h30-10h00

Echanges avec la salle :

10h00-10h30

Lieu :

Kramer Levin – 47 avenue Hoche
(6^{ème} étage) – 75008 Paris

Métro : Charles-de-Gaulle Etoile

Parking : Indigo Hoche
18 avenue Hoche